

## LE PATRIMOINE CONTRE LE DÉCLIN ?

### HERITAGE AS A TOOL AGAINST DECLINE?

## SAINT-LOUIS DU SENEGAL : L'ILE OU LA VILLE ?

### *Abdoul Sow*

*Enseignant-Chercheur, UFR Civilisations, Religions, Arts et Communication (CRAC)*

*Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal*

*sow\_abdoul@hotmail.com*

**Abstract.** Malgré son site amphibie défavorable à une installation humaine d'envergure, Saint-Louis du Sénégal est dotée d'un riche patrimoine matériel et immatériel ainsi que d'un statut d'ancienne capitale pendant l'époque coloniale, ce qui l'a hissée sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 2000. Ce classement n'a pas arrêté les évolutions spatiales et les mutations sociales de l'île malgré sa forme physique générale qui garde encore une trame régulière, composée de plusieurs types d'îlots. La société sénégalaise actuelle, aux nouvelles pratiques urbaines, a précipité le mouvement de transformation spatiale car historiquement l'île a vu une autre société, issue de métissages, avec ses propres déterminants culturels. Les mutations tant spatiales que sociales reposent la question du classement de la ville avec ses vocables de restauration et de conservation du bâti. Que signifie donc un site classé sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco dans une ville africaine où des logiques de développement urbain l'emportent sur celles de la conservation ? Qu'en est-il de l'unité territoriale de l'agglomération de Saint-Louis quand le classement de l'île ne concerne qu'une infime portion restreinte de ce territoire ? Il est temps de s'interroger sur les motivations réelles du classement sur la liste du patrimoine mondial car entre matérialité et mémoire, le lien est assez flou, voire opposé. De ces contradictions, quelles sont actuellement les fonctions de l'île de Saint-Louis au sein de la ville de Saint-Louis. Ce patrimoine ancien attire-t-il des populations et si oui, lesquelles ? Jusqu'où iront les transformations de l'île et qui profite de ce classement ? Quels sont les rôles et la position économique de l'agglomération saint-louisienne dans les villes sénégalaises dans un contexte de décentralisation avec de nombreux acteurs aux intérêts souvent divergents ?

### Introduction

Malgré son site amphibie défavorable à une installation humaine d'envergure, Saint-Louis du Sénégal est dotée d'un riche patrimoine matériel et immatériel ainsi que d'un statut d'ancienne capitale pendant l'époque coloniale, ce qui l'a hissée sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 2000. Ce classement n'a pas arrêté les évolutions spatiales et les mutations sociales de l'île malgré sa forme physique générale qui garde encore une trame régulière, composée de plusieurs types d'îlots. La société sénégalaise actuelle, aux nouvelles pratiques urbaines, a précipité le mouvement de transformation spatiale.

Les mutations tant spatiales que sociales reposent la question du classement de la ville avec ses vocables de restauration et de conservation du bâti. Que signifie donc un site classé sur la liste du patrimoine mondial

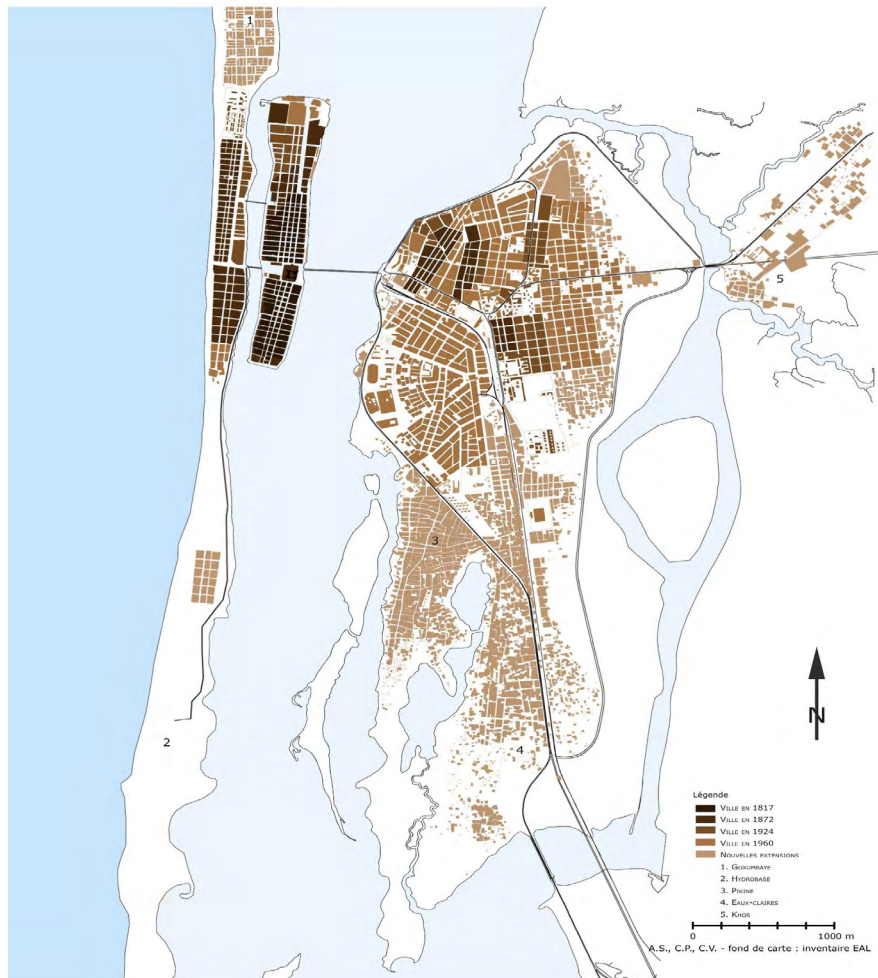
de l'Unesco dans une ville africaine où des logiques de développement urbain l'emportent sur celles de la conservation ? Qu'en est-il de l'unité territoriale de l'agglomération de Saint-Louis quand le classement de l'île ne concerne qu'une infime portion de ce territoire ? S'interroger sur les motivations réelles du classement sur la liste du patrimoine mondial devient une nécessité car entre matérialité et mémoire, le lien est assez flou, voire opposé. De ces contradictions, quelles sont actuellement les fonctions de l'île de Saint-Louis au sein de la ville de Saint-Louis. Ce patrimoine ancien attire-t-il des populations et si oui, lesquelles ? Jusqu'où iront les transformations de l'île et à qui profite ce classement ? Quels sont les rôles et la position économique de l'agglomération saint-louisienne dans les villes sénégalaises dans un contexte de décentralisation avec de nombreux acteurs aux

intérêts souvent divergents ?

**1. Capitale de l'Empire français, devenue ville provinciale reléguée à l'Indépendance**

Première ville de modèle urbain français en Afrique dont la création remonte en 1659, Saint-Louis du Sénégal occupe une place tout à fait singulière dans la mémoire coloniale. L'île de Saint-Louis du Sénégal se situe au milieu du fleuve Sénégal entre le grand bras et le petit bras, à plus de 24 kilomètres de l'embouchure. Elle est donc enclavée entre la terre ferme à l'est (le quartier de Sor) et un cordon lagunaire à l'ouest (la Langue de Barbarie). L'île de Saint-Louis, au centre de l'agglomération, mesure 2,5 kilomètres de long sur 200 à 300 mètres de large, soit une superficie de plus de 65 hectares.

**Carte 1 : Évolution urbaine de 1817 à 2000**



Classée sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, cette bande de terre, étroite et sablonneuse, déserte avant l'arrivée des Européens et peu hospitalière, émergeant à peine des eaux, offrait un refuge idéal contre les attaques et incursions venant soit du continent avec les populations autochtones, soit de la mer avec les puissances impérialistes de l'époque. Et c'est ce lieu qui servira, dans un premier temps, de point de départ à la France pour établir des relations avec l'Afrique. Ce germe urbain français fut d'abord comptoir commercial pendant la traite des Noirs, puis capitale de l'empire français en Afrique pendant l'occupation coloniale. Trois fois capitale déchue, de l'Afrique Occidentale Française (AOF) en 1902, du Sénégal en 1957, et de la Mauritanie en 1960, la ville a connu un destin exceptionnel avant d'être reléguée au rang de simple ville de province du territoire sénégalais. Le transfert des pouvoirs politiques et économiques à Dakar à la fin des années 1950 a entraîné une « fuite » massive de l'élite saint-louisienne. Dans ce contexte, depuis plus de quatre décennies, les décors architecturaux de la scène urbaine de l'île se sont dégradés avec une ampleur jusqu'alors jamais vue. La ville, où s'entassent strates successives des productions urbaines du passé et strates sociales de générations d'hommes et de femmes qui ont marqué l'histoire coloniale et post-coloniale du continent africain, s'apparente à un musée à ciel ouvert. Déclarée par l'Unesco patrimoine de l'humanité, l'île continue néanmoins de s'effriter pendant que la ville s'étale.

## 2. Une morphologie urbaine de plus en plus modifiée

Délaissés, les vieux bâtiments de l'île connaissent des dégradations sérieuses. Celles-ci, nombreuses, sont liées à l'âge des bâtiments (61 % du parc immobilier datent du XIX<sup>e</sup> siècle) mais aussi à la longévité difficile de certains matériaux dans un site d'eau (inondations, humidité saline du sol) sans oublier les raisons foncières et socio-économiques. Le patrimoine architectural se trouve dans un état général de délabrement avancé, notamment les édifices privés à usage d'habitation. Ces derniers sont beaucoup moins entretenus et la plupart tombe en ruine, laissant de nombreux vides dans l'espace urbain. Malgré ces obstacles, l'île garde encore un bâti varié à usages administratif, militaire, civil, commercial et religieux.

**Photographie 1 : Bâtiment en voie d'effondrement**



Source : Abdoul SOW, 2005

**Photographie 2 : Bâtiment effondré**



Source : BREDA, Unesco, Icomos, 1973



**Photographie 3 : Bâtiments très dégradés**



Source : BREDA, Unesco, Icomos, 1973

**Photographie 4 : Démolition volontaire illégale en cours**



Source : Abdoul SOW, 2005

**Photographie 5 : Démolition achevée deux ans plus tard (même maison)**



Source : Abdoul SOW, 2007

Les édifices publics à usages administratif et/ou militaire n'ont de "classés monuments historiques" que la façade car ils cachent souvent un état déplorable une fois leur seuil franchi. Pourtant, le contexte et les moyens de leur réalisation retracent les grandes étapes de l'urbanisation de l'île et l'histoire de la société d'alors. Ces bijoux architecturaux sont menacés par l'usure du temps et les mutations de leurs fonctions, voire leur abandon. Par défaut d'entretien régulier, la matérialité historique du centre ancien continue ses mues architecturales et ses fonctions urbaines se rétrécissent. Devant l'ampleur de ces dégradations, les constructions précaires se multiplient dans les parties internes et anciennes tandis que sur les quais de nouvelles constructions, de plus en plus hautes, sont édifiées pour les besoins du tourisme. On assiste donc à une urbanisation en hauteur et une densification progressive sur le pourtour de l'île.

**Photographie 6 : Pointe Sud et ses hôtels**



Source : Abdoul SOW, 2007

**Photographie 7 : Quai Henri Jay, hôtels remplaçant les entrepôts détruits**



Source : Abdoul SOW, 2007

Ces modifications résultent notamment des nouveaux modes d'habitat et des nouveaux usages de l'espace issus de la modernité et de la mondialisation que la nouvelle société de l'île, composée majoritairement de Sénégalais, ne cesse d'intégrer. La société sénégalaise actuelle produit une architecture composite dont les lieux de vie répondent à des aspirations sociétales profondes. La recomposition sociologique îlienne fait apparaître trois catégories de ménages : les propriétaires de leur logement, les locataires et les logés gratuitement dont les squatteurs. A la recherche de nouveauté, de confort et d'esthétique, les constructions ne reprennent que très rarement le style architectural colonial, considéré comme ancien et dépassé et surtout dont on veut s'affranchir. Ce sont les maisons façonnées par une architecture d'influence islamique qui sont les plus recherchées par les populations autochtones. La façade de la maison empiétant sur la rue en hauteur, le balcon à claustras plus fermé et l'augmentation considérable des lieux de culte musulman dans l'île en sont des illustrations. Cette société, aux liens sociaux forts résultant de la famille traditionnelle africaine, transforme les usages de l'espace. Dans un pays tropical, où le climat rythme et conditionne en partie la vie, les espaces extérieurs deviennent le prolongement des espaces privés. Ces derniers s'organisent du dehors (la rue) au plus secret (la chambre) dont le seuil, la galerie et la cour constituent les espaces les plus usuels.

### 3. La préservation du patrimoine : divergences et convergences

La spéculation foncière en cours et le développement du tourisme à Saint-Louis révèlent que le classement de l'île sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco a des effets de leviers. Avant comme après ce classement, des changements substantiels et rapides se sont opérés dans son organisation urbaine, ses infrastructures, ses bâtiments, ses modes de vie malgré la prise de mesures de protection. Ces transformations résultent également de deux positions extrêmes qui s'affrontent. Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) de Saint-Louis tout comme les politiques actuelles de sauvegarde du patrimoine menées par l'Unesco illustrent bien les contradictions. En effet, pour certains acteurs, dont le rêve est de faire de l'île une "ville musée", le PSMV devrait refléter l'histoire entière de l'urbanisme et de l'architecture de l'île. Cela va jusqu'à interdire toute modification, y compris les espaces relégués jugés insalubres telles les baraques. Pour d'autres acteurs, vu le nombre d'espaces vides et de bâtiments en ruine, le PSMV devrait

édicter tout simplement un règlement qui aurait une valeur juridique et laisserait des interprétations larges et multiples. Cela autoriserait une certaine liberté aux aménageurs et aux architectes pour réaliser des interventions véritablement contemporaines dans l'île de Saint-Louis, sans pour autant altérer sa physionomie globale.

**Carte 2 : Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) et sa Zone Tampon**



Cette position est d'autant plus justifiée qu'entre 1960 et 2008 Saint-Louis a expérimenté des évolutions contradictoires. Tandis que la commune de Saint-Louis (île incluse) continue de perdre ses fonctions de commandement, l'agglomération observe un développement démographique et spatial.

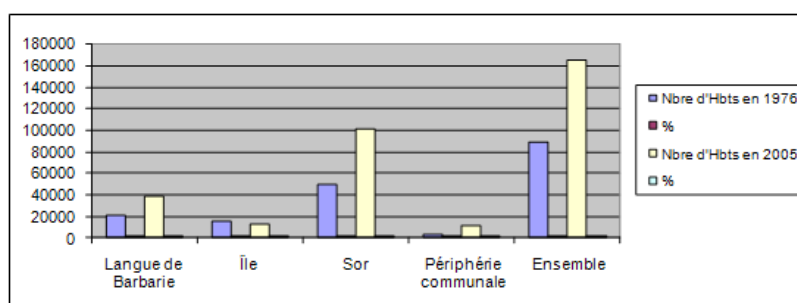


Tableau 1 : Évolution de la population de l'île dans la Commune (1976 – 2005)

Secteurs	Nb d'habitants en 1976	%	Nb d'habitants en 2005	%
Langue de Barbarie	20775	23,5	39056	23,66
Île	15029	17	12341	7,48
Sor	49861	56,4	101764	61,66
Périphérie communale	2741	3,1	11877	7,2
<b>Ensemble</b>	<b>88406</b>	<b>100</b>	<b>165038</b>	<b>100</b>

A.SOW - d'après les données du Service Régional de la Statistique, Edition 1982 et Edition 2005 et celles du recensement de 1976 et les estimations de 2005.

Graphique 1 : Évolution de la population par secteur



S'il y a eu "régression" et "déclin", comme se complaisent à le clamer les partisans de la ville musée, peut-être est-ce dû à l'effacement des seuls aspects européens que revêtait Saint-Louis ? N'en déplaisent à certains "conservateurs de musées" reconvertis sous les tropiques en "urbaniste spécialiste du patrimoine colonial", les analyses révèlent que la ville européenne s'estompe depuis les premières années de l'Indépendance pour faire place progressivement à un autre modèle de ville sénégalais, fait de symbiose, d'adaptation, de complémentarité, de créativité et qui pourrait bien être celui de l'avenir dans une Afrique en pleine mutation.

## References

---

---

SOW Abdoul, L'île de Saint-Louis du Sénégal, formes spatiales et formes sociales : destinées d'une ville, Thèse de Doctorat en Aménagement de l'Espace, Urbanisme, Université Paris X-Nanterre, 2008.

SOW Abdoul, Gestion urbaine à Saint-Louis du Sénégal : enjeux et conflits d'intérêts entre les différents acteurs, Mémoire de DEA Ville et Société, Laboratoire de Géographie Urbaine, Université Paris X-Nanterre, 2002.